

Chambéry, le 20 février 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan départemental pour la relance de la production de logements : 11 acteurs réunis pour répondre à la tension croissante sur le logement

Face à une forte tension sur l'accès au logement en Savoie, 11 acteurs publics et partenaires institutionnels ont élaboré un plan départemental pour la relance de la production de logements, présenté en préfecture ce vendredi 20 février 2026.

Un territoire attractif confronté à une forte pression immobilière

Département dynamique et attractif, la Savoie connaît une croissance démographique soutenue qui renforce les difficultés d'accès au logement. Cette situation constitue aujourd'hui une préoccupation majeure pour les familles, confrontées à la raréfaction de l'offre et à l'évolution des structures familiales (baisse du nombre de personnes par ménage), les étudiants et les jeunes actifs, les personnes âgées, les employeurs, confrontés aux difficultés de recrutement liées au logement, et les collectivités locales, engagées dans des politiques d'aménagement équilibrées.

La situation diffère selon les territoires :

- Dans les zones urbaines, la tension sur le marché locatif est particulièrement forte, avec plus de 15 000 demandes de logements sociaux en attente et un déficit de logements adaptés aux besoins actuels.
- Dans les zones de montagne, les logements destinés à l'habitat permanent sont concurrencés par les usages touristiques. De nombreux salariés sont ainsi contraints de se loger loin de leur lieu de travail.

Une déclinaison savoyarde du plan national « Relance Logement » avec un objectif de 4 000 nouveaux logements par an

Le plan départemental pour la relance de la production de logements répond aux objectifs du plan national « Relance Logement », publié le 23 janvier 2026, qui prévoit la construction de 2 millions de logements d'ici 2030, dont 125 000 logements locatifs sociaux dès 2026¹.

¹ Pour référence, en 2025, 102 094 logements locatifs sociaux ont été agréés au titre du Fonds national des aides à la pierre, contre 85 381 en 2024, soit une hausse de près de 20 % par rapport à 2024. L'objectif de 100 000 agréments au titre du FNAP a donc été dépassé, pour la première fois depuis 2019. Il convient donc de tout faire pour amplifier cette dynamique positive, en particulier à l'échelle locale. En Savoie, 870 logements locatifs sociaux ont été agréés en 2025 contre 667 en 2024.

En 2025, en anticipation de l'ambition nationale annoncée début 2026, le comité départemental de suivi opérationnel du logement social a proposé qu'un plan départemental de relance de la production de logements soit établi en Savoie, avec association de l'ensemble des acteurs concernés. L'État a validé cette initiative et a travaillé, de manière itérative, avec 11 structures pour accompagner la production de logements sur les territoires de Savoie.

La Savoie se fixe un objectif structurant de 4 000 nouveaux logements produits chaque année. Cette ambition exige une mobilisation et une coordination renforcées des moyens et des outils d'intervention.

Conçu comme un dispositif vivant et évolutif, le plan départemental pourra être ajusté au regard des résultats obtenus et des besoins identifiés, et intégrer de nouveaux acteurs souhaitant s'engager dans cette dynamique collective au service du logement pour tous.

Le plan départemental s'articule autour de cinq axes d'intervention complémentaires :

1. Agir sur le foncier, afin de faciliter la mobilisation de terrains disponibles
2. Explorer de nouvelles formes d'aménagement, adaptées aux spécificités territoriales
3. Accompagner la sortie d'opérations nouvelles en logement locatif social
4. Soutenir la requalification et la transformation du parc existant
5. Amplifier la lutte contre l'attrition des résidences principales en montagne, pour préserver l'habitat permanent.

Vanina Nicoli, Préfète de la Savoie, salue l'exemplarité savoyarde et la capacité des acteurs à travailler ensemble pour atteindre cet objectif commun.

Les 11 signataires du plan

- L'État,
- Le Département de la Savoie,
- L'agglomération de Grand Chambéry,
- L'agglomération de Grand Lac,
- L'association AURA HLM Savoie, rassemblant les bailleurs sociaux,
- L'association ABC 73, rassemblant les acteurs de la construction,
- La Banque des Territoires,
- Action Logement Services,
- L'EPFL (Établissement public foncier local) Savoie,
- L'association AGATE (Agence alpine des Territoires),
- Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

Préfecture de la Savoie

Service de la communication interministérielle
Mail : pref-presse@savoie.gouv.fr